

Accord UE/Islande/Liechtenstein/Norvège: mécanisme financier de l'EEE 2014-2021; accord Norvège/UE: mécanisme financier norvégien 2014-2021; protocole additionnel à l'accord CEE /Norvège; protocole additionnel à l'accord CEE /Islande

2016/0052(NLE) - 18/05/2017 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 570 voix pour, 38 voix contre et 23 abstentions, une résolution législative sur le projet de décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord entre l'Union européenne, l'Islande, la Principauté de Liechtenstein et le Royaume de Norvège concernant un mécanisme financier de l'EEE pour la période 2014-2021, de l'accord entre le Royaume de Norvège et l'Union européenne concernant un mécanisme financier norvégien pour la période 2014-2021, du protocole additionnel à l'accord entre la Communauté économique européenne et le Royaume de Norvège et du protocole additionnel à l'accord entre la Communauté économique européenne et l'Islande.

Le Parlement **donne son approbation** à la conclusion des accords et protocoles.

Conformément à l'accord sur le mécanisme financier de l'Espace économique européen (EEE) et à l'accord avec la Norvège, les États de l'AELE membres de l'EEE contribueront financièrement à la cohésion économique et sociale au sein de l'EEE à hauteur de 2,8 milliards EUR au total, au cours de la période 2014-2021.

Le réexamen des protocoles entre l'UE et l'Islande et entre l'UE et la Norvège sur le commerce du poisson a conduit à l'octroi de nouvelles concessions à ces deux pays pour la période 2014-2021.